



Association des Promoteurs
Immobiliers du Cameroun **PIC**

Cameroun Real Estate Corporation Board (CRECB)

B.P. : 13 553 Yaoundé - Cameroun - Tél.: 677 71 35 56 / 242 23 11 22

CONVOCAATION N° 003/APIC/B.E/PR/024.

Chers promoteurs immobiliers du Cameroun.

Vous êtes conviés à prendre part à l'Assemblée Générale Élective de l'année 2024 de l'Association des Promoteurs Immobiliers du Cameroun (APIC) qui aura lieu le 1^{er} Aout 2024 dès 11H précise en présentielle au siège de l'APIC à Yaoundé Immeuble IFPI SUP sis AWAE 3 Mvog-Mbi.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

1. Mot de bienvenu du Président
2. Lecture des résolutions de la dernière AGO
3. Opérations électorales
4. Discours de circonstance du président élu
5. Lecture du communiqué final
6. Photos de famille

La présence de tous les promoteurs est vivement souhaitée.

Fait à Yaoundé le 8 juillet 2024



Le Président

Mouyang Tankwa Alain

Sis à Chapelle - Essos B.P. : 13 553 Yaoundé - Cameroun



Association des Promoteurs
Immobiliers du Cameroun **PIC**

Cameroun Real Estate Corporation Board (CRECB)

B.P. : 13 553 Yaoundé - Cameroun - Tél.: 677 71 35 56 / 242 23 11 22

COMMUNIQUÉ N° 022/APIC/B.E/PR/024 PORTANT SUR
LES MODALITÉS DE PARTICIPATIONS À L' AGE DU 01
AOÛT 2024

Il est porté à l'attention des promoteurs immobiliers du Cameroun que l'Assemblée Générale Elective conformément aux résolutions de la dernière l'Assemblée Générale de l'APIC se tiendra le **jeudi 1^{er} Août 2024** à Yaoundé au sein de l'Immeuble IFPI SUP sis à Awae3 Mvog-Mbi.

À titre de rappel, les promoteurs immobiliers ont jusqu'au **jeudi 25 juillet** pour s'inscrire et être à jour de leur cotisation afin de pouvoir participer aux élections. Dans le but de permettre à l'équipe administrative de travailler dans la sérénité et dans l'ordre, aucune adhésion ne se fera le jour de l'élection.

Pour plus d'information, bien vouloir contacter la secrétaire de l'APIC au **+237692292180**.

Fait à Yaoundé le 11 juillet 2024

LE PRESIDENT



Mougang Tankwa Alain